

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 14 DECEMBRE 2009 A NANT LE PETIT

Présents : Mesdames Yolande STOCKER, Frédérique TROUCHARD, Frédérique CHALOPPE, Delphine MALTHIERRY, Messieurs Jacky LEMAIRE, Jean-Louis CANOVA, Angelico MATTIONI, Michel PEDRETTI, Denis VARNIER, Serge MULLER, Francis COLIN, Jean-Noël PIERRE, Francis THIRION, Patrick GASPARD, Hugues BERTHELON, Claude DAOUZE, Bernard HENRIONNET, Jean-Noël ARMANINI, Alain ROMBI, Gaston CARRE, Yannick INTINS, Roland LAVANDIER, Fabrice PETERMANN, Pascal QUERUEL, Roland DUFOUR, Francis LEROUX.

Absents : Mesdames ALLARD (*suppléée*), FISCHER (*pouvoir à J. LEMAIRE*), Messieurs DUPONT (*excusé*), CHÂLONS.

Assistaient : Madame LECHAUDEL, Messieurs GAUNY, GAVAZZI, MAGINOT, BASTIEN, PIERROT.

Secrétaire de séance : Francis LEROUX



Jacky LEMAIRE remercie la Commune de NANT le PETIT d'accueillir les membres du Conseil Communautaire.

PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA HOUPETTE :

Il donne ensuite la parole à M. Laurent VARNIER, chef de l'Unité Territoriale D.D.E. de BAR le DUC/COMMERCY invité à présenter les deux options possibles pour solutionner le problème du traitement des eaux pluviales du P.A.E. de LA HOUPETTE, à savoir :

- deux bassins (*plate-forme Ouest et première zone*) : 623 100 € HT (*estimatif*)
- un seul bassin (*zones ci-dessus + extension*) : 707 010 € HT (*estimatif*)

Monsieur VARNIER rappelle que :

- la Loi sur l'Eau est effective depuis 2006 et la superficie à traiter étant supérieure à 1 hectare, c'est un dossier de déclaration qu'il faut déposer et non une simple autorisation
- sur ce secteur, le système par infiltration est impossible du fait qu'il s'agit d'une zone karstique située dans le périmètre de captage des eaux de FAINS
- il présente la conception de bassins étanches capables de réguler les pluies décennales et décanter les hydrocarbures issus de la voirie
- précise enfin que l'I.N.R.A.P. a levé les réserves et qu'il n'y a maintenant plus d'obstacles à la délivrance de permis de construire

Après avoir entendu les différentes explications techniques et financières, les membres du Conseil, conscients qu'il faut aller jusqu'au bout de la démarche, décident d'opter pour la solution des deux bassins, moins onéreuse, la CODECOM possédant la maîtrise foncière sur les terres concernées. Pour le financement de cette opération, tous les subventionneurs possibles seront sollicités (*Région Lorraine, G.I.P., en complément du solde D.D.R. qui devrait pouvoir nous être consenti*).

RELAIS "ASSISTANTES MATERNELLES" :

Le Président présente Marie-Bénédicte LOUIS, Animatrice du Relais Assistantes Maternelles, embauchée depuis le 2 Novembre dernier. Madame LOUIS fait un point rapide sur ses actions menées depuis son arrivée et les formations qu'elle a effectuées.

L'ouverture officielle du relais est fixée au 1^{er} Janvier 2010 mais elle a déjà eu beaucoup de demandes de la part de parents et nourrices du secteur.

Jacky LEMAIRE informe les élus que Mme LOUIS a dû avancer l'achat de documentation indispensable sur ses deniers personnels et qu'il conviendrait de lui rembourser.

Les membres du Conseil sont d'accord sur ce dernier point et décident également de déposer les demandes de subventions nécessaires pour le matériel qui a été acquis.

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL :

ET

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT :

Le Conseil Communautaire accepte les dossiers de demandes de subventions dont le détail leur a été remis.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 30 Novembre dernier pour l'ouverture de plis consécutifs à trois consultations :

MAISON DE SANTE PLURISDISCIPLINAIRE :

23 candidats ont postulé, 5 dossiers ont été retenus sur les critères suivants :

- bâtiment en harmonie avec le site de la Vallée de la Saulx
- références en milieu médical
- qualité H.Q.E.

Ils ont été reçus le 11 décembre à la salle des fêtes de LISLE en RIGAULT, proche du lieu d'implantation, pour pouvoir étayer leur dossier durant une heure chacun.

Rendez-vous a été pris, le mercredi 16 décembre, avec la Directrice de la D.D.A.S.S. pour faire le point et se faire confirmer si elle sera bien le guichet unique pour les deux sites.

Les membres du Conseil autorisent le Président à signer les documents nécessaires au démarrage de ce projet (*convention de mise à disposition de terrain, étude de sol.....*) et le chargent de solliciter toutes subventions.

Les membres de la commission d'appel d'offres se retrouveront à nouveau le 21 Décembre pour arrêter le choix définitif du lauréat.

TRAVAUX HYDRAULIQUES :

9 dossiers ont été demandés mais 4 seulement ont répondu. Madame PESCHELOCHE, Technicienne au Conseil Général avec lequel a été signée une convention d'assistance technique, a rendu son analyse des offres qui était basée sur plusieurs critères :

Mémoire technique : 50 %, Prix des prestations : 40 %, Délai d'intervention : 10 %.

C'est la proposition de l'O.N.F. de BAR le DUC qui apparaît la mieux-disante (22 160.00 € HT) et le Président propose de retenir ce candidat.

Le Conseil est d'accord et charge le Président de solliciter la subvention auprès de l'ENTENTE MARNE et de l'AGENCE de L'EAU SEINE NORMANDIE.

BULLETIN D'INFORMATION DE LA CODECOM :

8 sociétés ont été contactées, 4 offres sont parvenues dans les délais. Sur les critères qualité technique et offre tarifaire, c'est la société CENTAURE COMMUNICATION qui a été retenue (*11 189 € HT pour la première année, conception nouvelle charte graphique incluse*) pour les 4 années à venir, à raison de 4 bulletins par an.

DECHETTERIE :

Jacky LEMAIRE informe les conseillers que Jean-Noël PIERRE a recherché les causes de non fonctionnement du pont bascule et a recontacté la société qui l'avait fourni. Conformément aux prescriptions de cette dernière, un devis pour le matériel informatique nécessaire a été adressé mais jugé trop élevé, il sera rediscuté. Jean-Noël PIERRE propose également l'installation d'une alarme anti-intrusion car plusieurs portes ont été forcées. Les conseillers demandent la fourniture de devis.

Le Président rappelle que le marché des déchets verts aura atteint, au printemps prochain, le montant prévu de 113 000 € HT pour 2000 T collectées lors de la signature du contrat, et qu'il convient de relancer un appel d'offres pour couvrir la période restante, soit jusqu'au 31 Mai 2012, date de fin de contrat pour le marché global de la déchetterie (*la collecte actuelle est supérieure à 500 T/an*). François VIGNERON, Directeur de SOVAMEUSE, qui avait épaulé la CODECOM pour tous les appels d'offres relatifs à la déchetterie et au tri sélectif, a été contacté et a fourni un modèle de Cahier des Charges. Les membres du Conseil sont d'accord pour relancer le marché des déchets verts dès le début de l'an prochain.

Francis COLIN précise qu'il réunira sa commission spécifique à l'achat de matériel communautaire (*broyeur de végétaux, etc...*) en début d'année 2010.

BÂTIMENT ADMINISTRATIF :

Jacky LEMAIRE informe l'assemblée d'une suggestion qu'il avait eue, dans un souci d'économie, d'implanter le futur bâtiment de la CODECOM sur le terrain situé en face du local technique de la déchetterie.

Les réseaux n'étant pas éloignés, il suffisait seulement d'acquérir la maîtrise foncière sur ces terrains, ce qui aurait permis de construire un immeuble de plain pied et sans sous-sol. Le terrain du verger conservatoire aurait été conservé pour une extension future du local technique.

Richard ROUSSEL a été contacté pour une nouvelle esquisse et un chiffrage.

Comparaison faite, il s'avère que ce projet est plus onéreux et les conseillers décident donc de l'abandonner.

L'idée de construire sur le Parc d'Activités Economiques avait été lancée également mais avec l'inconnue du sous-sol à certains endroits, l'obligation de disposer des micro-pieux, apporterait un surcoût non négligeable.

Le Président rappelle la nécessité de se doter d'un bâtiment pour asseoir l'identité de la CODECOM et pouvant accueillir du personnel administratif supplémentaire si le besoin s'en faisait sentir dans le futur. Demande sera donc faite auprès de l'architecte de travailler l'A.P.S. puis l'A.P.D. à partir de la 5^{ème} esquisse retenue lors de l'assemblée générale du 5 octobre dernier.

QUESTIONS DIVERSES :

Stagiaire Environnement :

Un appel a été lancé auprès de plusieurs facultés pour obtenir l'aide d'un stagiaire spécialisé dans l'Environnement. Plusieurs dossiers méritent un approfondissement :

- contrôle des accès de la déchetterie
- recensement et éradication des décharges sauvages
- sensibilisation des administrés au tri sélectif

La liste n'est pas exhaustive...

Le stage aurait une durée de 4 à 6 mois et serait rémunéré sur la base d'un tiers de S.M.I.C.

Un premier candidat sera reçu très prochainement.

Aire de camping-car :

Les travaux devraient débuter à la mi-Janvier 2010 et l'aire serait opérationnelle au printemps pour accueillir les camping-caristes.

Portage de repas :

Madame Nadine PRINCE ayant trouvé un travail à temps complet a donné sa démission à la CODECOM mais a présenté Mademoiselle Julie DOMMANGET qui pourrait prendre sa succession à la rentrée des vacances de Noël.

Le Président fait remarquer que recruter une personne pour un travail de 2 h 30 par jour, quatre jours par semaine hors vacances scolaires n'est pas chose aisée et qu'il est très content de la démarche de Madame PRINCE.

Les élus sont d'accord pour le recrutement de Mademoiselle DOMMANGET et charge le Président des formalités.

Marche gourmande :

Suite à la dernière assemblée générale du Pays d'Accueil, Francis LEROUX, informe l'assemblée qu'une marche gourmande sur le thème de la groseille aura lieu le 25 Juillet 2010 sur les communes de NANT le PETIT, NANT le GRAND et STAINVILLE. L'objectif étant la valorisation de ce fruit emblématique de notre territoire. D'autres précisions nous seront données au fur et à mesure de l'avancement de ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 23 h 30.

Le secrétaire de séance,

Francis LEROUX

